



*Forge du XVIII<sup>ème</sup> siècle*

**Mairie de**  
**Montastruc de Salies**  
*20, Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies*

*Tel/fax : 05.61.97.55.42*

*e-mail : mairie.montastruc-de-salies@wanadoo.fr*

## **PROCES – VERBAL**

### **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2023**

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes DARMANI, MONTEGUT, MM. BUFFALAN, BOUE, CALVET, ESQUERRE, Mmes ARTIGUES, ESTRADE.

Absentes excusées : Mmes DUCHEIN, MAYLIN

Secrétaire de séance : **Guylaine DARMANI**

Ouverture de la séance à 19H05.

#### **1° - Déclassement des parcelles contenant l'ancien abreuvoir de Larrigau**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les parcelles cadastrées Section C Numéros 729 et 730 d'une contenance respective de 9ca et 10ca, contenant l'ancien abreuvoir de Larrigau, font partie du domaine public communal. Afin de céder ces parcelles aux propriétaires riverains qui souhaitent en faire l'acquisition, il y a lieu de les déclasser et de les inclure dans le domaine privé de la Commune.

**Déclassement adopté à l'unanimité des membres présents.**

#### **2° - Cession des parcelles Section C Numéros 729 et 730**

Monsieur le Maire propose de vendre pour UN EURO la parcelle cadastrée Section C Numéro 729 d'une contenance de 9ca à Madame BRINGUÉ Elisabeth épouse FRESPUECH et la parcelle Section C Numéro 730 d'une superficie de 10 ca à Madame BRINGUE Annie épouse DEVILLIERE pour UN EURO.

**Cessions adoptées à l'unanimité des membres présents.**

#### **3° - Questions diverses**


- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de l'obligation pour les employeurs publics de proposer une couverture Prévoyance et une couverture Santé, à leurs agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Une aide financière de la Commune doit être versée : minimum 5€ pour la Prévoyance et 15€ pour la Santé. Monsieur le Maire propose de soumettre ces montants à l'avis du Comité Social Territorial.

- Jeudi 21 septembre 2023 à 19 h, à Montastruc : Théâtre de rue proposé par la Communauté de Communes : « Ce que j'appelle l'oubli » présenté par les Pronomade(s). Spectacle gratuit.
- Fête locale de St-Martin : du 27 au 29 octobre 2023
- Révision des contrats d'assurance
- Fosse septique Ecole de St-Martin à vider
- Recensement de la population en 2024. Un agent recenseur doit être recherché.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question étant soulevée, la séance est levée à 20 Heures 45.

Fait à Montastruc-de-Salies, le 9 septembre 2023

La secrétaire de séance,  
Guylaine DARMANI



Le Maire,  
Bertrand LACARRERE

